

Méthodologie des sciences humaines appliquée au travail social

SOB2007-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 5		VOLUMEHoraire 60 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Ingrid DISTEXHE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Catherine BOURDEAUX Silvio CESARACCIO Noëlle DARIMONT Ingrid DISTEXHE Thibaut JACQUINET Vincent LA PAGLIA

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Établir une communication professionnelle
- Utiliser de manière pertinente des outils de communication adaptés au public, à l'organisation et aux réseaux
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- Adopter le langage professionnel du secteur
- Rédiger, synthétiser et argumenter
- Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel. Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
- Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'observer et analyser le réel de façon systématique et rigoureuse
- d'inscrire cette observation et analyse dans le processus de méthodologie en sciences humaines
- de rédiger un écrit sous les formes professionnelles requises

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à construire et mobiliser une démarche d'analyse en sciences humaines en recueillant, organisant et confrontant des données quantitatives et qualitatives à un cadre théorique, dans le respect des normes APA, ainsi qu'à utiliser Word de manière autonome et professionnelle afin de produire, mettre en forme, éditer et archiver des documents adaptés aux exigences académiques et professionnelles.

CONTENU

Module de méthodologie en sciences humaines

A partir d'un thème, les étudiants sont invités à entrer dans une démarche de recherche en sciences humaines et sociales. Les séances alternent des séquences de présentation de la démarche et des laboratoires d'application.

Module d'informatique

- structuration du document en paragraphes
- mise en forme du document (bordure, police, trame de fond,...)
- mise en page du document (marge, saut de page/section/colonne, orientation,...)
- insertion de titres, sous-titres, notes de bas de page
- application de typographies spécifiques (énumération, filigrane,...)
- utilisation du mode plan dans un document long
- application de techniques avancées (styles, modèles, colonnes,...)
- insertion, mise en forme et utilisation de formules dans les tableaux

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- Depelteau, F. (2011). Méthodes en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck Université.
- Giroux, S., & Tremblay, G. (2009). Méthodologie des sciences humaines, La recherche en action (3è éd.), Québec, Canada : ERPI.
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod.
- Albarello, L. (2012). Apprendre à chercher. Louvain-La-Neuve : De Boeck Supérieur.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN2007-MSHS2 — Méthodologie des sciences humaines appliquée au travail social	Ressources déposées sur Moodle
	Ressources déposées sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN2007-MSHS2 — Méthodologie des sciences humaines appliquée au travail social	60 h	français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN2007-MSHS2 — Méthodologie des sciences humaines appliquée au travail social	Cours magistraux : exposés, lectures Exercices pratiques : laboratoires quantitatifs et qualitatifs Travail personnel : lectures, préparations, travaux, utilisation d'un logiciel statistique et réalisation d'entretiens. Le cours alterne des séances théoriques et pratiques. Différentes tâches et exercices permettent à l'étudiant de s'initier à la pratique de la méthodologie des sciences humaines et sociales. Les notions de base seront acquises à domicile via des vidéos réalisées sous forme de diaporamas commentés et d'exercices d'entraînement. L'apprentissage se poursuit en distanciel synchrone ou en présentiel où le professeur donne des réponses aux questions que l'étudiant se pose et des exercices complémentaires y seront éventuellement proposés. L'étudiant fera l'auto-évaluation de ses apprentissages progressifs à l'aide de quizz.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux deux modules.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN2007-MSHS2 — Méthodologie des sciences humaines appliquée au travail social	En juin, l'évaluation porte sur deux modules. Le module de méthodologie en sciences humaines (MSH) compte pour 60 % de la note finale de l'UE. Le module d'informatique compte pour 40 %. Pour le module de MSH, les étudiants réalisent, par groupes de trois ou quatre, un travail écrit sous la forme d'un rapport finalisé. Celui-ci comprend trois composantes : l'élaboration d'un cadre théorique, une partie qualitative et une partie quantitative. Chacune de ces trois composantes compte pour 33,33 % de la note du module. Le résultat est calculé de manière géométrique. En cas d'absence d'une ou de plusieurs de ces parties, la note de zéro « 0 » est attribuée au travail. Pour le module d'informatique, l'étudiant réalise individuellement la mise en forme et la mise en page du document long commun avec le module MSH. La note est établie sur la base des moyens mis en œuvre pour mettre en forme le document, notamment l'utilisation correcte des différentes fonctions et outils d'un traitement de texte, ainsi que sur la base du résultat final. En deuxième session, les mêmes consignes qu'en première session s'appliquent. Pour le module de MSH, l'étudiant réalise toutefois le travail individuellement, selon les mêmes critères qu'en première session. Seul(s) le/les module(s) MSH et/ou Informatique en échec doit/doivent être représenté(s). En cas de non-présentation du module réussi, la note obtenue pour celui-ci est conservée pour la deuxième session. En référence à l'article 47S1er bis du REED, si une des parties (cadre théorique - partie qualitative - partie quantitative) est manquante pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP), la note attribuée au module MSH sera de 0/20. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.